

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autoroute A6 Rénovation des chaussées sur les communes de Lisses et de Villabé

L'état des chaussées en béton de l'autoroute A6 au Sud d'Évry, entre Lisses et Villabé, nécessite leur rénovation. Une nouvelle couche de chaussée de 15 cm environ va être mise en œuvre, après fragmentation de la dalle de béton existante.

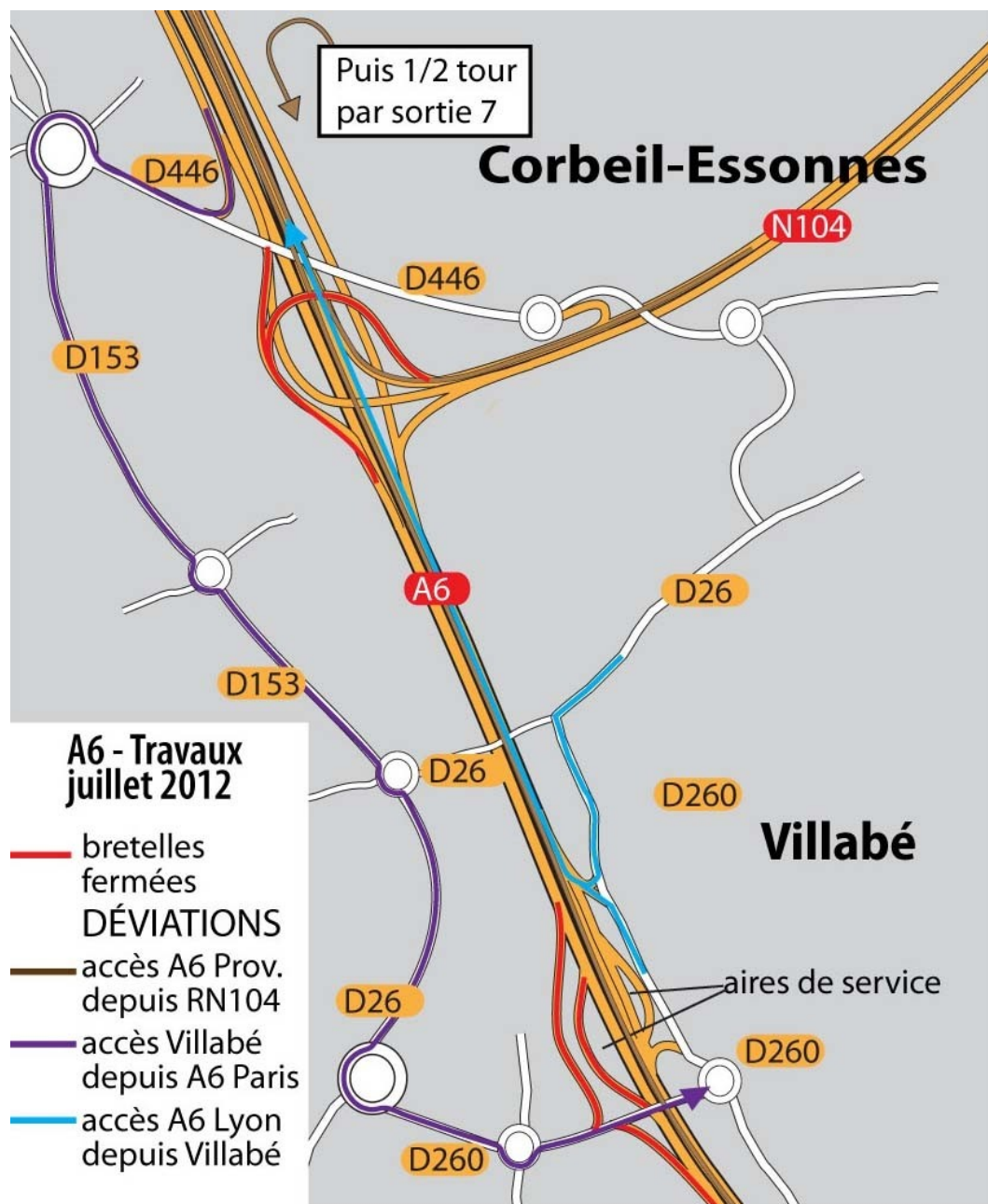
De tels travaux nécessitent de libérer totalement la chaussée traitée de toute circulation. Compte tenu des trafics supportés par cette section de l'autoroute A6, une telle mesure n'est possible que de nuit, pendant l'été.

La chaussée du sens Paris-Province, sera traitée **du 09 au 31 juillet 2012, chaque nuit de semaine** (du lundi soir au vendredi matin, **de 21h00 à 5h30**), **dans la section de l'autoroute A6 sur les communes de Lisses et Villabé :**

- pour la sécurité des usagers et des intervenants pendant ces travaux de nuit, la circulation sera basculée sur une voie de la chaussée opposée ;
- **les bretelles d'entrée sur l'autoroute A6, du sens Paris-province, seront fermées.** Les usagers seront **déviés** par les itinéraires balisés (cf. plan des déviations ci-après) ;
- **l'aire de service de Lisses**, qui dispose d'une station-service et d'un restaurant, ne sera **plus accessible après 21h00**. Les usagers stationnés sur cette aire ne pourront reprendre l'autoroute **qu'après 5h30**.

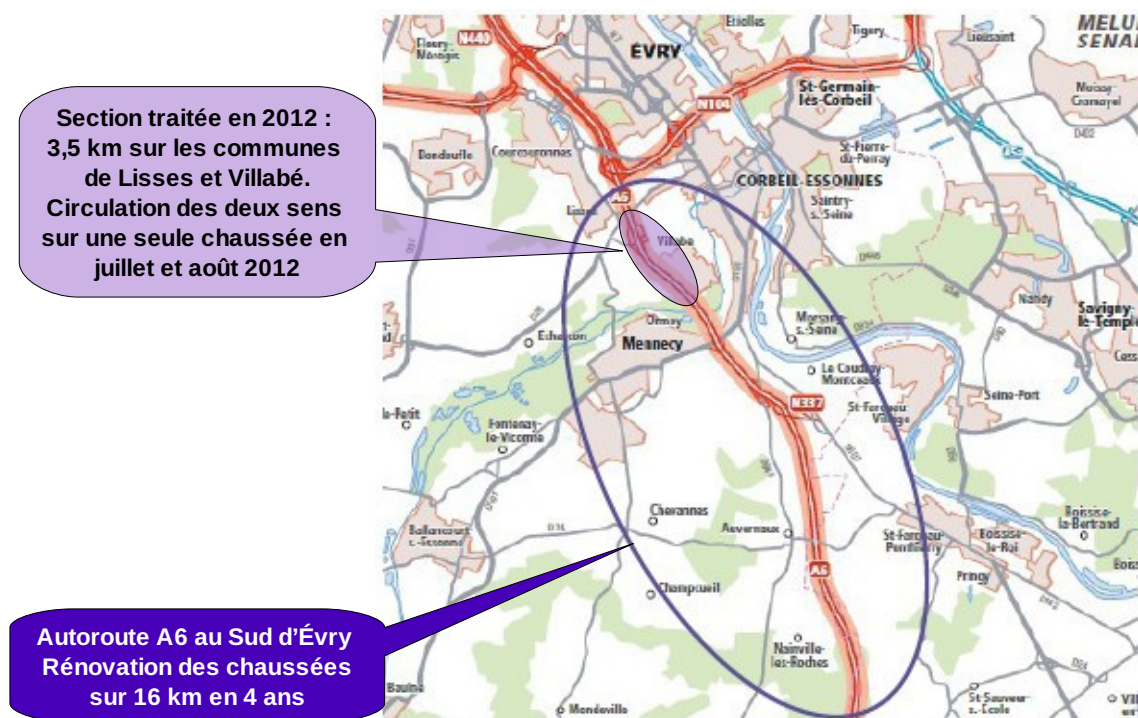
Cette configuration nécessaire à l'optimisation de la sécurité des usagers et des intervenants impose de réduire à **deux voies** de circulation dans le sens Province-Paris, en permanence **dès le 02 juillet 2012 et jusqu'au 03 août 2012**. Même si le niveau de trafic est moindre dans cette période estivale, cette situation va générer un **allongement sensible des temps de parcours, de un quart d'heure à une demi-heure, quotidiennement le matin (de 7h00 à 13h00)**. Les usagers sont donc **invités à prendre toutes leurs dispositions pour intégrer cet allongement dans la prévision de leur temps de déplacements.**

Dans le sens Province Paris, réduit à 2 voies de circulation, les usagers pourront s'étonner d'avoir sur leur gauche une voie sans aucune circulation le jour. En effet cette voie est réservée à une circulation de nuit pour les usagers du sens Paris Province. Cette réservation de voie, bien qu'inutile dans la journée, ne peut pas être remise en circulation de jour pour les usagers du sens Province Paris, car un déplacement quotidien du séparateur béton est impossible.



Les usagers sont invités à la plus grande prudence pendant ces travaux, en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place : réduction de la largeur de voie, interdiction aux poids-lourds de doubler, vitesse limitée à 70 km/h au lieu de 110 km/h.





Avant de partir consulter www.sytadin.fr

Pendant vos déplacements, soyez attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV).

Contact presse :

Nathalie LECOMTE
Téléphone : 01 46 76 87 82

Catherine TRUFFAULT
Téléphone : 01 46 76 88 08